

Justificatif généré le 29/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

29/04/2022

Département de publication :

(94) Val-de-Marne

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=290507>

N° d'annonce :

603701

DELIFRESH

Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 €

Siège social : 64 avenue de la Villette – 94637 RUNGIS CEDEX

507 916 641 R.C.S. Créteil

Par décision du 12 avril 2022, en application des statuts, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social de la société et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts. Ainsi, à compter du 1er mai 2022, le siège social :

- Qui était à : 64 avenue de la Villette 94637 RUNGIS Cedex
- Est désormais à : Bâtiment FOA – **3, avenue des Pépinières 94550 Chevilly-Larue.**

Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGHegAeG

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGHegAeG>

